

INFORMATIONS RIVERAINS



L'équipe de la Maison de l'Environnement et du Développement durable de l'aéroport Paris-Orly se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur les travaux

0 805 712 712 Service & appel gratuits

environnement.ory@adp.fr

La Maison de l'Environnement et du Développement durable de l'aéroport Paris-Orly est située face au n° 73 avenue Jean-Pierre Bénard à ATHIS-MONS (91200)

Adresse postale

Groupe ADP
Maison de l'Environnement et du Développement durable
Bât. 600 - 103 Aérogare Sud - CS90055
94396 ORLY AÉROGARE CEDEX
www.entrevoisins.org



Les informations sur la circulation aérienne sont disponibles auprès de la Direction des Services de Navigation Aérienne.

Mission Environnement
50, rue Henry Farman - 75720 PARIS CEDEX 15
environnement-dsna@aviation-civile.gouv.fr



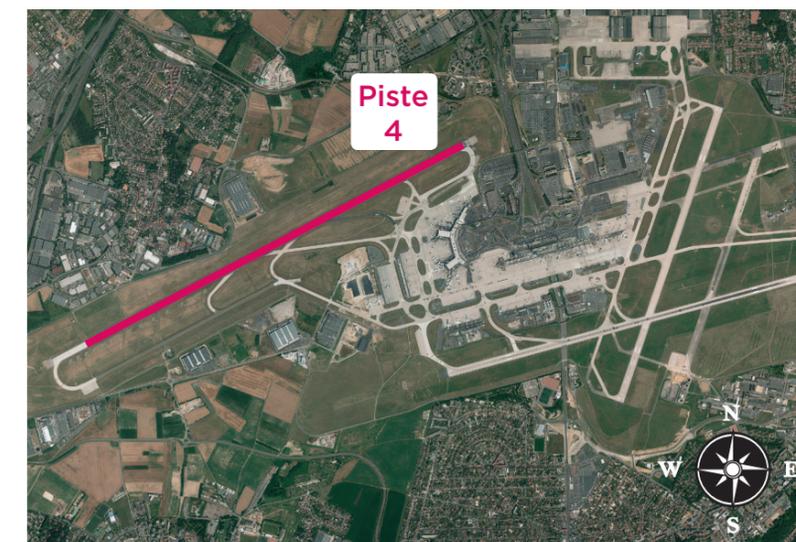
groupeadp.fr
Groupe ADP
291 boulevard Raspail
75675 PARIS CEDEX 14

Credits photos © Alain LEDUC - Imprimerie spéciale Groupe ADP - Réalisation Agence Graphique/Imprimerie/Repro/Traduction/Signalétique - 0149756271 - N° 22509 - mai 2016 - IMPRIMERIE



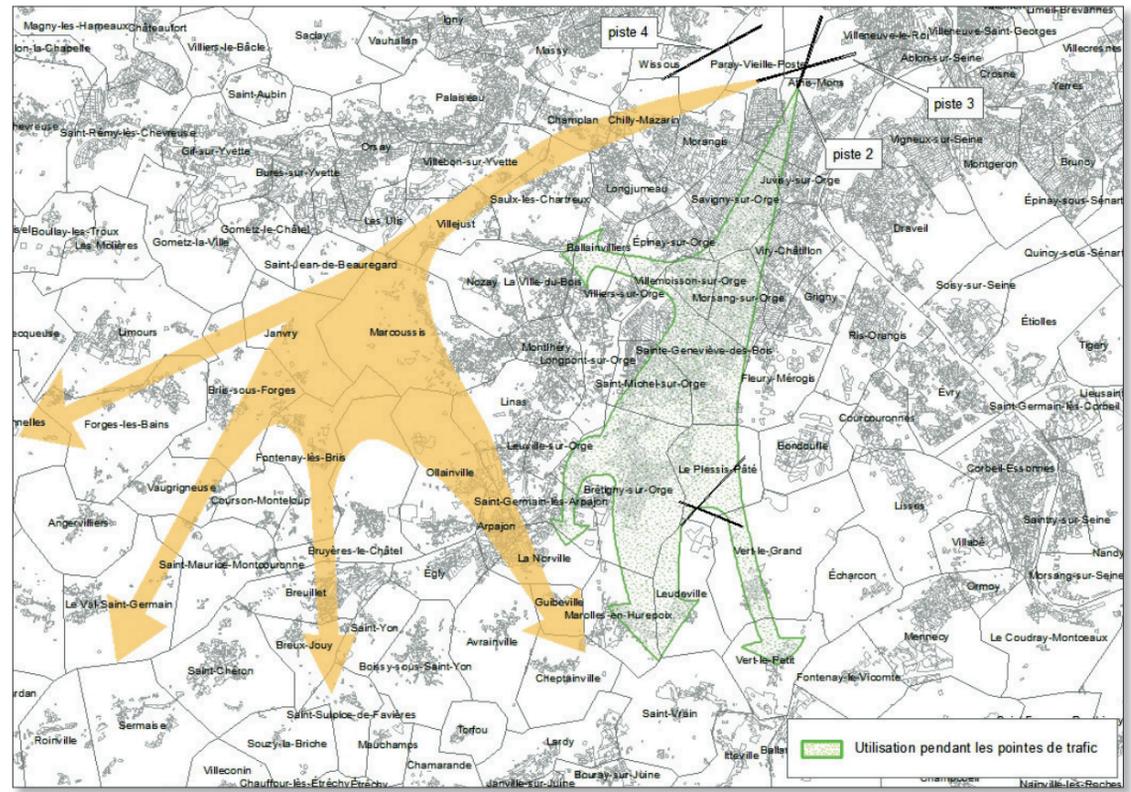
AÉROPORT PARIS-ORLY

INFORMATION SUR LES TRAVAUX DE LA PISTE 4
du 18 juillet au 28 août 2016





Pendant les travaux



◆ Décollages

Par vent d'ouest, les avions au décollage utiliseront la piste n° 3 pour rejoindre dès que possible les trajectoires habituelles des procédures de départs de la piste n° 4 (en orange sur le schéma).

Aux heures de pointe, les avions pourront être amenés à décoller de la piste n° 2 vers le sud avant dispersion des vols (en vert sur le schéma).

Par vent d'est, les avions au décollage utiliseront comme à l'habitude la piste 3 dans le respect du volume de protection environnementale associé aux procédures de départ.

Dans le cadre de l'entretien régulier normal et du maintien en conformité des infrastructures aéronautiques, Groupe ADP procède régulièrement à des travaux de rénovation ou d'aménagement de l'aéroport.

La piste 06/24, appelée piste 4, a fait l'objet d'une rénovation en 2006 puis d'une intervention sur la chaussée aéronautique en 2011. À ce jour, elle nécessite de reprendre son revêtement de chaussée pour la remettre dans un état de fonctionnement optimal. Groupe ADP devra également procéder aux travaux de mise en conformité exigée par la nouvelle norme européenne.

Ces travaux programmés du 18 juillet au 28 août 2016 engendreront des modifications d'exploitation de la plate-forme, les décollages et atterrissages des aéronefs s'effectueront essentiellement en piste unique (piste 3), avec une utilisation de la piste 2 durant les périodes quotidiennes de pointe (matin, début d'après-midi et soirée). Le couvre-feu instauré par décision ministérielle du 4 avril 1968 (entre 23h30 et 6 heures locales) continuera de s'appliquer.

Afin d'atteindre ces objectifs, des ajustements de programmation de vols ont été effectués. Une démarche volontaire des compagnies a permis de supprimer ou de reprogrammer environ 2000 mouvements. Ces travaux contribuent à la sécurité aéronautique et à l'efficacité opérationnelle de la plate-forme.

D'une durée de 6 semaines hors intempéries éventuelles, ces travaux comprendront :

- / La rénovation de la chaussée aéronautique
- / La rénovation du système de balisage lumineux (technologie Led)
- / La mise en conformité du seuil de piste 24 et de ses instruments de radio navigation (ILS de catégorie III)

◆ Atterrissages

Par vent d'est, les avions à l'atterrissage commenceront par suivre les procédures habituelles avant d'être guidés vers une zone de régulation RADAR différente (en bleu sur le schéma) afin de s'aligner sur l'axe d'atterrissage de la piste n° 3.

Aux heures de pointe, les avions pourront être amenés à atterrir sur la piste n° 2 suite à un guidage vers une zone de régulation RADAR différente (en vert sur le schéma) afin de s'aligner sur l'axe d'atterrissage de cette piste.

Par vent d'ouest, les atterrissages s'effectueront comme à l'habitude sur la piste 3 dans le respect du volume de protection environnementale associé aux procédures d'arrivée.

La piste n° 2 sera utilisée durant les heures de pointe.

